ARTS & SPORTS A VILLEBON
Place du 8 Mai 1945
91140 Villebon sur Yvette
☏ 01 60 10 48 58
www.asv.asso.fr

Secrétariat Atelier des Arts
☏ 06 46 88 48 52
asvatelierdesarts@orange.fr

Saison **2025/2026**
DEMANDE D'INSCRIPTION (*)

ORCHESTRE SYMPHONIQUE

Nom :…….. Prénom :…….. Né(e) le :…….. M / F (**)

Adresse :……

Code Postal :…….…… Ville :……..

Mail : ☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐

☏ domicile :……..…… ☏ mobile :……..

INSTRUMENT :……

(**) Masculin/Féminin - Rayer la mention inutile

(*) : L'inscription n'est définitive qu'après l'accord du bénévole responsable d'activité, le règlement total de l'adhésion et de la cotisation.

Les répétitions se déroulent deux fois par mois le dimanche matin, soit à 9h30, soit à 10h jusqu'à 13h, à la maison de l'ASV, place du 8 mai 1945. Le calendrier vous sera communiqué à la rentrée.

Signature :

A REGLER		Règlement :	
Adhésion annuelle + 16 ans :	20 €	En espèces (les espèces seront réglées en totalité à l'inscription)	☐
Adhésion annuelle - 16 ans :	11 €	Chèque ANCV	☐
		Chèque(s) à l'ordre de l'ASV	☐
Cotisation Orchestre :.....	176 €	Règlement possible en 4 chèques : 1er chèque 64 € (dont 20 € d'adhésion) 2ème chèque 44 €, 3ème chèque 44 € et 4ème chèque 44 €	
TOTAL :	€		

SECRETARIAT ASV : 06 46 88 48 52

Reprise des répétitions : DIMANCHE 14 SEPTEMBRE 2025

Informatique et libertés : Le droit d'accès et de rectification des données vous concernant dans notre fichier informatisé (déclaré auprès de la CNIL) peut s'exercer auprès du secrétariat. Ces données sont réservées à l'usage exclusif de la gestion de l'ASV.

☐ *Droit à l'image : J'accepte que les photos prises lors de l'exercice de cette activité soient utilisées sur les sites Internet de l'ASV ou dans les documents de l'ASV destinés au public ainsi que toute diffusion vidéo internet ou autre.*